

SERMA TECHNOLOGIES

Société anonyme au capital de 2 301 072 €

Siège social : 14 rue Galilée - 33600 PESSAC

RCS : BORDEAUX 380 712 828

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017

Florence RANOUX
61 quai de Paludate
33800 BORDEAUX CEDEX

Jean-Michel ROUBINET
19 boulevard Alfred Daney
33028 BORDEAUX CEDEX

SERMA TECHNOLOGIES

Société Anonyme au capital de 2 301 072 €

Siège social : 14 rue Galilée - 33600 PESSAC

RCS BORDEAUX : 380 712 828

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle Période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à l'examen limité des comptes semestriels condensés de la société SERMA TECHNOLOGIES relatifs à la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés résumés de SERMA TECHNOLOGIES, et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cette période.

Bordeaux, le 25 septembre 2017

Les Commissaires aux Comptes

Flotence RANOÛX
Commissaire aux comptes



Jean-Michel ROUBINET
Commissaire aux comptes

